

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins du
Bassin-de-Chambly

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	8 252 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(289) k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(737) k\$
• Autres éléments du résultat	360 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2025	88 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$
Solde des excédents à répartir	7 963 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et au FADM	(1 620) k\$
• Ristourne	(1 840) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	460 k\$
• Affectation au FADM	(240) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(6 343) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		174 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	184 k\$
Fonds		78 k\$
Prêts et marges de crédit		601 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$/1 000 \$ de prime	241 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	129 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 75 \$⁴	389 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	43 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2025

Total des ristournes aux membres	1 839 580 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	240 386 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir.
L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 75 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.